

Numéro dans le SI local :	22/18PR0552
Référence GESUP :	0354
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	22-Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...
Section 2 :	18-Archit., arts appliqués, plastiques, spectacle, musique ...
Section 3 :	
Profil :	Musicologie : histoire de la musique, analyse, esthétique, édition critique.
Job profile :	Music and Musicology. - Teaching: Master: sources study, critical edition, philology. Licence: music history, musical analysis. Interactions between music and cultural and artistic context. - Research: Musicology - Music History - Analysis - Musical Edition - Musical Sources
Research fields EURAXESS :	History Music history Arts Fine arts Other
Implantation du poste :	0542493S - UNIVERSITE DE LORRAINE
Localisation :	METZ
Code postal de la localisation :	57000
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DRH 34 COURS LEOPOLD- BP 25233 54052 - NANCY CEDEX
Contact administratif :	MADAME MELANIE GEORGES
N° de téléphone :	RESPONSABLE POLE ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
N° de Fax :	03.72.74.02.36 03.72.74.02.48
Email :	03.83.68.21.00 drh-recrut-enseignant-contact@univ-lorraine.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2021
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	ALL METZ
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA3945 (200515203H) - CENTRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE LORRAIN D'HISTOIRE (CRULH)
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Fiche de poste Enseignants chercheurs

Corps : Professeur des Universités

Article de référence : 46, 1° du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié

Numéro du poste : 22/18 PR 0552

Section CNU : 22^e ou 18^e Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique.

Profil de publication : Musicologie : histoire de la musique, analyse, esthétique, édition critique.

Localisation : Metz (campus du Saulcy)

État du poste : vacant

Job profile et EURAXESS

Job profile: Music and Musicology.

- Teaching: Master: sources study, critical edition, philology. Licence: music history, musical analysis. Interactions between music and cultural and artistic context.

- Research: Musicology – Music History – Analysis – Musical Edition – Musical Sources

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes):

History - Music History – Edition – Fine Arts – Performance

Profil enseignement :

- Master : philologie, étude de sources, édition critique, actualité de la musicologie.

- Licence : histoire de la musique (hors Baroque et début XX^e), analyse, esthétique musicale, interactions entre la musique et les contextes culturels et artistiques.

Le futur PR devra s'investir pleinement dans les orientations pédagogiques du département tant au niveau de la Licence que du Master.

Composante/UFR :

UFR Arts, Lettres et Langues - Metz

Mots-clés enseignement :

Histoire de la musique, analyse, esthétique, édition critique.

Profil recherche :

- Musicologie

- Édition critique, philologie

Le candidat ou la candidate sera sensible aux problématiques liées aux sources musicales et à leur étude, à leur édition comme à leur valorisation, à leur compréhension et leur analyse, à leur localisation comme à leur accès. Dans cet esprit, il ou elle aura à cœur de s'inscrire dans au moins un des axes de recherche du

CRULH notamment l'axe transversal *Sources, transferts, éditions et pratiques éditoriales* (5) ou l'axe *Portraits et biographie* (3). Il participera activement à l'encadrement des doctorants et contribuera par son dynamisme à l'attractivité des travaux du laboratoire dans le cadre du programme quinquennal en préparation. Un intérêt particulier pour le travail éditorial en lien avec l'interprétation musicale sera particulièrement apprécié. Une interrogation sur des questions comme celles de l'archivage et de la conservation, des pratiques éditoriales actuelles ou de la création contemporaine permettra de compléter l'équipe actuelle.

Nom laboratoire : CRULH (Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire).

Numéro unité du laboratoire : Équipe d'accueil n° 3945

Mots-clés recherche :

Édition musicale critique – Histoire de la musique – Sources musicales.

Fiche de poste Enseignants chercheurs : informations complémentaires

Enseignement :

Département d'enseignement : Musique et Musicologie – UFR Arts, Lettres et Langues – Metz

Lieu(x) d'exercice : Île du Saulcy, Metz

Equipe pédagogique : Nicolas Moron – Pierre Pascal – David Jacquard

Nom Directeur département : Nicolas Moron

Tél Directeur dépt : 06.22.62.44.38

Email Directeur dépt : nicolas.moron@univ-lorraine.fr

URL dépt : <http://all-metz.univ-lorraine.fr/formations/musique>

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : Île du Saulcy, Metz

Nom Directrices labo : Christine Barralis, Isabelle Brian

Tél Directeur labo : [+33 3 72 74 83 13](tel:+33372748313)

Email Directeur labo : isabelle.brian@univ-lorraine.fr - christine.barralis@univ-lorraine.fr

URL labo : <https://crulh.univ-lorraine.fr/>

Descriptif laboratoire :

Le Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH) est une Équipe d'Accueil (n° 3945) bi-site (Metz-Nancy) qui associe historiens, historiens de l'art, archéologues et musicologues spécialistes de toutes les périodes de l'histoire. Il a vocation à encadrer et à dynamiser la recherche menée à l'Université de Lorraine dans ces domaines, au niveau régional, national ou international.

Au sein de l'Université de Lorraine, Il est rattaché au pôle TELL et à l'École Doctorale Fernand Braudel. Il abrite ou est membre de plusieurs ANR : AmateurS, Rotulus, Actepi.

Le CRULH entretient également des relations étroites avec le conservatoire, les musées, archives et associations en Lorraine. À ce titre, il est amené à intervenir comme partenaire dans un certain nombre d'actions.

Description activités complémentaires :

Le candidat ou la candidate intégrera une équipe réduite mais dynamique et soudée (3 MCF et un PRAG) et contribuera activement à la vie collective du département et de l'université ; il ou elle aura ainsi à cœur de s'investir dans toutes les fonctions d'administration et d'encadrement qui incombent à un enseignant-chercheur : responsabilité d'année (L1, L2, L3), de mention (Licence), gestion du parcours « Édition musicale et musicologique » du Master Arts, direction de département, promotion de l'offre de formation, recherche de partenaires locaux, nationaux et internationaux.

Autres informations :

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 :

L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique.

Mise en situation professionnelle souhaitée oui non - avec audition publique oui non

Information complémentaire :

Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur de composante de formation, ainsi que le directeur de laboratoire du poste concerné au plus tard le 19 mars 2021.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984